

COMMISSION SUIVI DE SITE SARA KOUROU

20 Septembre 2018

P. SELGI / F. ELIE-DIT-COSAQUE / E. CONFIANT / B. ERIN / C. BRANCHE



EXIGENCE • ENGAGEMENT • COHESION

Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles

SOMMAIRE

- A. PRESENTATION DU DEPÔT DE SARA DEGRAD-DES-CANNES**
- B. BILAN DU SYSTÈME DE LA GESTION DE LA SECURITE 2017**
- C. GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE**
- D. POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS 2016-2019**
- E. PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES**
- F. PROJETS SARA ENERGIES NOUVELLES EN GUYANE**

A - PRESENTATION DU DEPÔT DE KOUROU

A. PRÉSENTATION DU DÉPÔT DE KOUROU

- Date de Mise en service du dépôt : 2000
- Statut Réglementaire depuis 2015 : I.C.P.E. soumise à Autorisation – Classée SEVESO III Seuil Bas

L'activité de la SARA à Kourou peut donc être divisée en trois zones ou secteurs d'activités distincts :

Zone 1 « L'appontement » : il est situé sur l'emprise du Port de Pariacabo (propriété du CNES/CSG) .



A. PRÉSENTATION DU DÉPÔT DE KOUROU

Zone 2 « pipeline ou canalisation de transport »: il relie l'apponement au dépôt et permet le transfert de deux carburants (en statique, il est rempli en eau).

✓ Cette canalisation reste en eau (à minima, la partie aérienne sur l'apponement), après le déchargement de caboteur.



A. PRÉSENTATION DU DÉPÔT DE KOUROU

SITUATION GEOGRAPHIQUE



A. PRÉSENTATION DU DÉPÔT DE KOUROU

Zone 3 « le dépôt et poste de chargement qui comprennent »:

3 bacs de stockage d'une capacité totale de 16000 m³, une pomperie, un Poste de Chargement des Camions citernes (PCC) et une Unité de Récupération des Vapeurs (URV).



Bac	Hauteur (en m)	Volume (en m ³)
R1	16,6	4 000
R2	16,6	4 000
R3	16,6	8 000
E1	11	2 000

B - BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

B. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

REVUE DE DIRECTION

0 feu et 0 fuite en 2017

- **Revue de Direction SGS** réalisée le 20 Mars 2018.
- La Mise à jour de l'**Etude de Dangers du dépôt de Kourou** a été réalisée en 2015 et transmise en juillet 2016 à la DEAL et au Préfet.

B. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

VISITE D'INSPECTION DEAL

- ✓ Une visite d'inspection le 26 Octobre 2017 portant sur :
 - Le recollement de la visite du 26/10/2016
 - L'analyse du canevas « Stratégie incendie dans les dépôts de liquides inflammables »

- ✓ Cette visite a donné lieu à 2 nouveaux écarts et 2 nouvelles remarques.
- ✓ 1 non-conformité, 2 écarts et 1 observations subsistent.

La non-conformité concerne la gestion des effluents.

B. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

PLAN DE MODERNISATION

- Intégration du plan de modernisation des installations dans les plans d'inspection conformément à l'arrêté du 04 octobre 2010 et aux guides techniques associés.
- Prise en compte et respect des échéances réglementaires pour les items définis dans le plan de modernisation:

Fait	En cours
<p>- Réservoirs de stockage (basée sur la criticité, chaque réservoir a son plan d'inspection)</p> <p>Du 6 au 10/03/2017:</p> <ul style="list-style-type: none">- Rack inter-unités- Capacités/tuyauteries- Caniveaux/Fosses humides béton- Cuvettes/ massifs de réservoirs	<p>- Mesures de Maîtrise de Risques Instrumentées (MMRI):</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en place des MMRI à 100%.❖ Réalisation de la documentation des MMRI selon la DT 93 => Relevé des données fait du 26 septembre au 6 octobre 2017.❖ Taux d'avancement : 80%

B. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE INTERNE

- ✓ Les REX internes sont gérés et analysés selon la PROC 185, procédure de gestion des événements et des anomalies
- ✓ Tous les événements déclarés sont examinés lors de la réunion de revue des événements en présence de l'exploitant, QSSEI, les dépôts et la Maintenance
- ✓ Les événements significatifs font l'objet d'une analyse formalisée et d'un suivi particulier en Commission d'Analyse des Evénement Significatifs (CAES) de façon mensuelle

C - GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

C. GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

LE PLAN D'OPERATION INTERNE (POI) :

Il définit les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires que la SARA doit mettre en œuvre pour protéger le personnel, les populations et l'environnement.

➤ **La mise à jour du POI de Kourou** a été transmis le 6 décembre 2017 par voie électronique à la DEAL.

DES ENTRAINEMENTS DU PERSONNEL REGULIERS :

➤ Un exercice POI annuel avec les autorités (préfecture, SDIS, DEAL, Gendarmerie, etc.),

L'exercice POI annuel a été réalisé le 9 novembre 2017 sur Kourou (Thème: Feu d'un camion-citerne au PCC).

➤ Un exercice pré-POI mensuel en interne (2ème mardi du mois à 11h).

Cet exercice permet de faire le contrôle mensuel du bon fonctionnement de la sirène

POI

C. **GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE**

PLAN DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION (PSI) :

- **Mise à jour du PSI de KOUROU** prévue au 1er trimestre 2019 (en même temps que le PSI de DDC)

PLAN DE LUTTE ANTI-POLLUTION (PLA) :

- **Validation du PLA** en 2014
- **Mise en en place des barrages fixes en Mars 2017** → Conforter nos équipements de confinement au droit de nos zones sensibles

PLAN DE SURETE DES INSTALLATIONS PORTUAIRES (PSIP) :

- **Mise à jour de l'Evaluation de Sûreté des Installations Portuaires** puis du **PSIP** en 2017

D - PPAM 2016 - 2019



POLITIQUE SECURITE 2016-2019

PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS ET AU POSTE DE TRAVAIL

IM DIR 025

Version 18 du 14/03/2016

Page 1 de 1

La **Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)**, s'inscrit dans le cadre général de la CHARTRE de la SARA. Au delà des exigences réglementaires, la maîtrise du risque d'accident majeur constitue un axe fondamental de notre engagement professionnel. Dans ce but, Le **Système de Management de la Sécurité** incluant la maîtrise du risque industriel (**Système de Gestion de la Sécurité**), l'environnement, la santé et la sécurité au poste de travail, prévoient des principes d'actions généraux pour tous les établissements de la SARA :

ORGANISATION - FORMATION

En identifiant les fonctions du personnel SARA et des Entreprises Extérieures associées à la prévention et au traitement des accidents majeurs.

En mettant en œuvre l'organisation, les moyens et les formations nécessaires au maintien des performances du système.

EVALUATION ET MANAGEMENT DES RISQUES

En identifiant les dangers et en évaluant les risques liés à nos activités, aux modifications et aux situations dégradées.

En réduisant au maximum les risques à travers le choix des procédés, des technologies, des produits et des modes opératoires

En minimisant la probabilité d'occurrence des incidents grâce au respect des procédures et conditions opératoires, à la maintenance des équipements, et à la formation aux bonnes pratiques.

En limitant la gravité des accidents grâce aux équipements de protection collectifs et individuels, et à l'application stricte de nos règles d'or HSE.

PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Par l'élaboration et la mise à jour de plans d'intervention d'urgence fondés sur l'identification et l'évaluation des risques.

Par la pratique régulière d'exercices d'interventions pour valider et améliorer ces plans.

AMELIORATION CONTINUE

Par la mise en œuvre opérationnelle de notre système de gestion de la sécurité sur le terrain.

Par l'analyse et la prise en compte des Retours d'EXpérience (REX) internes et externes.

Par des audits et des évaluations périodiques de la Sécurité.

Par des revues de direction dans le but d'améliorer les performances de l'établissement.

COMMUNICATION

En s'assurant que l'ensemble des agents SARA et des entreprises extérieures connaissent et partagent la Politique Sécurité.

En s'engageant auprès de nos différentes parties prenantes sur les performances de notre activité et sur les dispositions préventives mises en œuvre en matière de santé et de sécurité.



D- PPAM 2016-2019

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

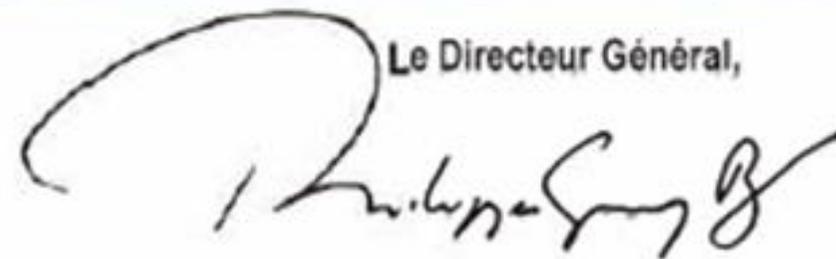
Objectifs 2016-2019 pour la Prévention des Accidents Majeurs technologiques et environnementaux

- Aucun feu ou fuite significative
- Aucune MMR défaillante plus de 24 heures
- Poursuivre le plan de maintenance préventive des Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentés (MMRI) sur les sites SARA conformément à l'arrêté de modernisation
- Conforter nos équipements de confinements au droit de nos zones sensibles
- Mettre en place les MMR complémentaires suite aux études de danger de 2016-2019
- Réaliser les actions liées aux Arrêtés de Prescriptions Complémentaires et aux Plans d'action SGS

Objectifs 2016-2019 pour la santé et la sécurité au poste de travail

- Auditer mensuellement nos règles d'or HSE (EPI, échafaudages et autorisation de travail)

La mise en œuvre de cette politique est de la responsabilité de chacun et doit être notre priorité à tous.



Le Directeur Général,

Philippe GUY

D- PPAM 2016-2019

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

OBJECTIFS PPAM 2018-2019

- ✓ Temps d'indisponibilité des MMRI < 24h
- ✓ Mettre en œuvre les DCI selon l'article 43 de l'arrêté du 03/10/10 dans les meilleurs délais
- ✓ Renforcer la connaissance des exigences liées aux autorisations de travail afin de s'assurer de leurs respects sur le terrain
- ✓ Améliorer la gestion documentaire organisationnelle et technique
- ✓ Revue annuelle du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

E - PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES

E – PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE RÉDUCTION DES RISQUES

	2016	2017	2018	2019	2020
Mise en conformité des réseaux de collecte et de traitement des effluents : Création d'un réseau « ESP Eaux Susceptibles d'être Polluées »	Avant-projet sommaire	Avant-projet sommaire + estimations	Avant projet détaillé	Travaux	Travaux
DCI Kourou : Amélioration du réseau incendie (Art 43 04/10/10)	-	Avant-projet sommaire	Avant-projet détaillé + Etudes	Etudes + Travaux	Travaux
SURETE					
Mise en conformité des clôtures 2017/2018	Etudes	Avant-projet sommaire en cours	Finalisation étude APS	Travaux	-
Vidéo surveillance	Etudes	Fin des études de détail + Consultation pour réalisation	Travaux	-	-

E – PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE RÉDUCTION DES RISQUES

Mise en conformité des réseaux de collecte et de traitement des effluents

Lettre d'engagement envoyée au Préfet et à la DEAL en Février 2017 (Révision du planning).

Dans l'attente des travaux, des **mesures compensatoires** sont en cours de mise en place:

- Moyen de pompage mobile permettant de transférer le produit (en cas de scénario en dehors des cuvettes) vers une cuvette de rétention

Assistance technique de CEDRE pour le choix et dimensionnement des mesures compensatoires

F - Projets SARA Energies Nouvelles en Guyane

F – PROJETS SARA ENERGIES NOUVELLES EN GUYANE

Hydrogène de Guyane à Kourou

Projet	Partenaires
Centrale photovoltaïque	EDF
Pile à hydrogène	Hydrogène de France (HDF)



Merci pour votre attention

